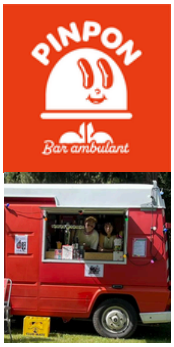
LA CHAPELLE-BÂTON

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

ANIMATIONS

Le MARDI 17 NOVEMBRE à partir de 18h00
SOIRÉE FESTIVE
avec le Bar ambulant PINPON et plusieurs foodtrucks



Le Bar ambulant PINPON, accompagné de foods truck s'installeront sur le parvis de la Maison des Associations afin d'animer l'ultime soirée de la saison 2026.

Rendez-vous le **mardi 17 novembre**, à partir de 18h00 (jusqu'à 22H30) : prévoir vos petites laines pour ceux qui voudraient rester dehors. La Maison des Associations sera ouverte pour se mettre à l'abri du froid et/ou de la pluie.

N'hésitez pas à prévoir vos jeux de cartes, jeux de sociétés ou autres idées pour passer une belle soirée conviviale en intérieur.

LE MERCREDI 11 NOVEMBRE 2026
CEREMONIE AU MONUMENT AUX MORTS - 11H00
REPAS RÉPUBLICAIN - 12H30

Le 11 novembre, nous commémorerons la signature de l'armistice du 11 novembre 1918 mettant fin aux combats de la première guerre mondiale de 1914 à 1918.



Depuis une loi de 2012, cette journée nationale est aussi la Journée d'hommage à tous les « morts pour la France », incluant les combattants des conflits actuels et passés (comme les opérations extérieures - OPEX).

Rendez-vous 11H00 devant la mairie de La Chapelle Bâton

Ce même jour, le conseil municipal vous invite à partager un

REPAS RÉPUBLICAIN

à partir de 12H30 à la Maison des Associations

Préparé et servi par les élus (et ceux qui voudront nous y aider).

Détail de la journée et bulletin d'inscription joints à cette lettre d'informations.

LA CHAPELLE-BÂTON
BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

PROJETS EN COURS

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (DE 9 À 14 ANS)



Considérant que la création d'un Conseil Municipal des Jeunes constitue un outil de dialogue, de consultation et de participation intéressant pour la vie de la municipalité. La démarche pour sa constitution a débuté.

Retrouvez insérée dans cette newsletters la plaquette de présentation.

Le Conseil Municipal des jeunes s'adresse aux jeunes de 9 à 14 ans résidents dans la commune, qui souhaitent s'engager au bénéfice de tous.
Les dossiers de candidature sont à retirer au secrétariat de la mairie et à déposer entre le 21 octobre et le 11 novembre 2026.

COMMISSIONS ET DÉLÉGATIONS MUNICIPALES MERCREDI 18 NOVEMBRE 2026

Votre conseil municipal s'est organisé en plusieurs commissions (obligatoires ou facultatives) selon des thématiques liés aux projets à mener.

En complément nous avons donné "délégation" à des conseillers municipaux sur des sujets ou projets très précis à traiter permettant à chacun de jouer pleinement son rôle d'élu au cours du mandat.

Nous exerçons notre mandat au service de la population et nous souhaitons ouvrir certaines commissions aux habitants afin de répondre au mieux à vos besoins dans l'intérêt général.



Nous vous convions à une présentation des élus, des commissions et délégations

Mercredi 18 Novembre 2026 - 20h00

Maison des Associations